

# **Sommaire**

- La société avant la création de l'État
- A La société et son existence à l'état de nature
- B L'idée du contrat social
- C La vie sociale, un paradoxe
- III L'État garant de la société
- A La création de l'État pour protéger la société
- B L'État pour apporter la liberté et la justice à la société
- Les rapports complexes entre société et État
- A L'État, une forme d'oppression sur la société
- B L'État contre la société : le totalitarisme
- C La « société ouverte » pour lutter contre le pouvoir de l'État : le libéralisme
- D Des sociétés rejetant l'État

#### RÉSUMÉ

L'État est le cadre juridique de la société, défini par une constitution qui est la source des lois et des règles de la vie sociale. La société humaine a existé avant la création de l'État. Toutefois, la nécessité d'avoir des lois et des règles qui préservaient cette société s'est vite imposée, notamment parce que l'être humain à l'état de nature fait souvent l'usage de sa force, se montre violent. L'État doit garantir la paix, la liberté et la justice. Il existe toutefois de nombreux cas dans l'histoire humaine et aujourd'hui encore où l'État ne semble pas remplir ce rôle : l'État se montre oppresseur, parfois totalitaire, et même le libéralisme est actuellement remis en cause, ce qui pousse à se demander s'il n'est pas possible d'être une société sans État.

# La société avant la création de l'État

Avant la création de l'État, l'être humain vivait en société, c'est-à-dire avec d'autres semblables, sans institutions. En effet, à l'état de nature, la société humaine existe déjà, on peut parler d'un contrat social qui organise cette structure sociale. L'idée même de société est parfois vu comme une contradiction : l'être humain cherche à vivre avec les autres malgré les contraintes que cette situation entraîne.

A La société et son existence à l'état de nature

La société humaine existe à l'état de nature. C'est notamment ce que pense Aristote, pour qui la famille est une « société naturelle » qui existe avant l'État. La société est le résultat d'un processus naturel d'expansion de la famille.



Il existe en effet plusieurs stades dans la socialisation :

- Le premier stade est la famille, qui vise la procréation et la vie quotidienne.
- Le deuxième stade est le village (une communauté formée de plusieurs familles) qui est gouverné par un chef et qui procède d'une sorte d'extension du lien familial.
- Le troisième stade est la cité, ou polis, (une communauté achevée formée de plusieurs villages), dont le bien visé n'est pas seulement de vivre, mais de bien vivre.

L'homme s'insérerait donc naturellement dans ces différents niveaux de la vie en commun. Il faut toutefois distinguer les notions de communauté et de société :

- La communauté correspond à une forme d'organisation plus traditionnelle, dans laquelle l'individu est encadré par la famille ou la corporation. Les membres d'une communauté partagent un mode de vie commun, une même vision du monde.
- La société rassemble des individus obéissant aux mêmes règles, sans pour autant partager un mode de vie ni des objectifs communs. Elle repose sur un pacte ou une convention volontairement formée par ses membres afin de poursuivre leurs objectifs individuels.



Historiquement, le clan (défini par les liens de parenté naturelle et par les règles de l'alliance) a précédé la famille. Celle-ci est issue d'une division du peuple et associée à l'usage d'un nom particulier. Ce nom est commun à tous les membres de la famille. Il est défini par des règles de transmission précises pour chaque type de société ainsi que l'a montré Lévi-Strauss dans ses *Structures élémentaires de la parenté*. Les

règles en usage dans le clan, en particulier le mode de transmission du nom (transmission par le père ou par la mère), se maintiennent dans la famille. La seule « société naturelle », au sens où Aristote l'entend, serait la horde primitive dont parle Darwin, et où aucune règle n'existe en dehors des nécessités de la vie. Tout y est « nature », mais il n'y a pas encore de famille ni même de clan.

# B L'idée du contrat social

La société est l'union de différentes familles en vue du bien commun. C'est une convention passée entre différents individus isolés dans le but du bien commun. Pour sortir de l'état de nature et entrer dans la société, il faut passer par un contrat social, tel qu'il a été théorisé d'abord par John Locke en Angleterre et par Rousseau en France.

Le bien commun recouvre ce que l'Antiquité définit comme l'objet même de la vie en société. Selon Aristote, l'homme étant « l'animal politique », il ne peut que vouloir le bien qui est le même pour tous : la justice.

Le mot latin *societas* signifie « association ». Ainsi se forme l'idée selon laquelle la société n'est pas « naturelle » mais résulte d'une convention passée entre des individus isolés, d'un contrat. Ce contrat est un engagement pris par les personnes faisant partie de la société, il comporte des conditions que les contractants s'engagent à respecter.

**DÉFINITION** 

### Contractualisme

**Le contractualisme** est un courant de philosophie politique selon lequel l'origine de la société est un contrat passé entre les hommes, par lequel ceux-ci acceptent une limitation de leur liberté en échange de lois garantissant la perpétuation du corps social.

La notion de contrat social est essentielle chez des philosophes comme Thomas Hobbes, John Locke ou encore Jean-Jacques Rousseau.

Théories contractualistes	Explications
La théorie de <b>Thomas Hobbes</b>	L'état de nature ne garantit pas la sécurité. Le contrat social est un contrat qui soumet l'homme à l'autorité politique. Cette soumission doit être totale, et en échange les citoyens bénéficient de la sécurité et du respect de leurs biens. C'est une forme d'absolutisme tolérant l'existence d'une sphère privée où il n'a pas de pouvoir.
La théorie de <b>John</b> <b>Locke</b>	L'état de nature permet à l'homme de s'assurer une descendance, de punir ceux qui menacent sa vie et d'avoir le droit de propriété. Toutefois, il ne permet pas toujours la sécurité, donc l'État est nécessaire. Cependant, le contrat passé doit permettre à l'homme de garder ses privilèges naturels. Le gouvernement est légitime si la majorité le soutient et s'il assure la sécurité et la propriété de chacun. C'est le libéralisme.
La théorie de Jean-Jacques Rousseau	L'état de nature était bon, mais l'homme développe, dans certaines conditions historiques (sédentarisation, industrie, propriété) l'amour-propre, l'orgueil et la vanité en société. Dans cette mesure, le rapport de force apparaît et régit les relations. Le contrat social doit permettre d'atteindre un État dans lequel les lois sont légitimes et justes. Par le contrat, l'homme se donne totalement à la communauté mais uniquement parce qu'en tant que sujet il jouit des droits qu'il a fait promulguer en tant que citoyen. Le contrat social doit instaurer l'égalité juridique entre les hommes malgré les différences naturelles.

Du contrat social de Jean-Jacques Rousseau, écrit en 1762, étend l'idée de contrat à la société entière. On sort de l'état de nature et on entre en société par le contrat social.

### **Jean-Jacques Rousseau**

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à luimême et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. »

### Du contrat social

1762



Rousseau présente l'idée du contrat social comme une fiction : quelque chose qui est nécessaire pour penser la société, mais qui n'a peut-être jamais existé dans les faits. La représentation du contrat social appartient

en fait à une étape de l'histoire où le lien familial a déjà « éclaté » sous la pression du développement économique : les individus vont vivre dans des lieux différents pour exercer leurs activités.

# C La vie sociale, un paradoxe

L'être humain semble voué à vivre en société. Même s'il perd une partie de sa liberté, il bénéficie grâce au contrat social d'une sécurité, et c'est seulement en société qu'il peut se comparer aux autres.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Emmanuel Kant parle de l'insociable sociabilité de l'homme : malgré leur individualisme « naturel », les hommes sont poussés à nouer des relations sociales grâce à leur esprit de concurrence.

Ils ne peuvent pas s'empêcher, par amour-propre, d'entrer en compétition avec les autres, bien que leur désir premier soit d'ignorer les autres. Ils se sentent, comme l'a souligné Jean-Jacques Rousseau, dénaturés, c'est-à-dire loin de l'« état de nature » où ils vivaient seuls, tout en ayant besoin de la société pour se comparer aux autres.

## **Emmanuel Kant**

« Le moyen dont la Nature se sert pour mener à bien le développement de toutes les dispositions [des hommes] est leur antagonisme au sein de la Société. J'entends ici par antagonisme l'insociable sociabilité des hommes, c'est-à-dire leur inclination à entrer en société, inclination qui est cependant doublée d'une répulsion générale à le faire. »

Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique

1784

#### **EXEMPLE**

Dans la pièce *Huis clos* de Jean-Paul Sartre, trois personnages que leurs fautes ont conduits en enfer tentent d'y trouver au moins la solitude. Mais le désir de parler d'eux et l'ennui les poussent à se rapprocher des autres, quitte à souffrir toujours davantage de leur confrontation, et ceci éternellement. À la fin, l'un d'eux déclare : « L'enfer, c'est les autres ». Ainsi, il est à la fois insupportable de vivre avec les autres et impossible de vivre sans eux.

Le « contrat social » peut ainsi être vu comme la contrainte paradoxale qui pousse les hommes à vivre en société contrairement à leur désir. S'il est considéré par Jean-Jacques Rousseau lui-même comme une fiction, c'est qu'il demande à être interprété. L'homme abandonne, par le contrat, tous ses droits naturels en

échange des « droits civils », mais rien ne dit qu'il en soit satisfait, notamment s'il agit en raison de la peur. Néanmoins, ce dernier sentiment est moins déterminant, chez Rousseau, que celui de la sécurité, en raison des dangers qui ont suivi l'abandon de l'état de nature par l'homme.

La société est inévitable, même si l'homme ne s'y sent pas toujours bien. À l'état de nature, l'homme est en famille, mais même s'il a du mal à vivre avec les autres, il entre dans la société car il a besoin de se comparer à eux. L'État va s'imposer pour tenter d'atténuer ce paradoxe et rendre à l'homme ce qu'il a perdu en vivant en société.

# L'État garant de la société

L'État donne un cadre juridique à la société, il est créé dans le but de la protéger, d'apporter liberté et justice.

# A La création de l'État pour protéger la société

Si pour certains philosophes, comme Rousseau, « l'état de nature » est un état de paix et de solitude, il est plus souvent perçu comme une situation de guerre perpétuelle. La création de l'État doit permettre de protéger la société, d'empêcher la violence.

Pour Thomas Hobbes, l'état naturel de l'homme est l'état de la guerre de tous contre tous où la loi du plus fort règne.

« Et certainement il est également vrai, et qu'un homme est un dieu à un autre homme, et qu'un homme est aussi un loup à un autre homme. L'un dans la comparaison des Citoyens les uns avec les autres ; et l'autre dans la considération des Républiques ; là, par le moyen de la Justice et de la Charité, qui sont les vertus de la paix, on s'approche de la ressemblance de Dieu ; et ici, les désordres des méchants contraignent ceux mêmes qui sont les meilleurs de recourir, par le droit d'une légitime défense, à la force et à la tromperie, qui sont les vertus de la guerre, c'est-à-dire à la rapacité des bêtes farouches. »

**Thomas Hobbes** 

Du citoyen -

1642

Hobbes pense que l'être humain à l'état de nature est en conflit permanent, car il est animé par le désir, la crainte et l'envie. C'est ce qu'il appelle « la guerre de tous contre tous ». Ainsi, la société humaine est composée d'être humains qui s'envient et se font peur. Chacun souhaite être le meilleur. Il n'y a qu'une manière de sortir de cet affrontement général : la création de l'État.

### **DÉFINITION**

### État

On appelle **État** le cadre juridique de la société, défini par le droit public, la Constitution. Cette dernière est la source, par le biais des institutions qui la mettent en œuvre (gouvernement, Parlement), des lois et règles de la vie sociale.

Dans le *Léviathan*, Thomas Hobbes voit dans la création de l'État la moins mauvaise des solutions : les êtres humains reconnaissent le pouvoir absolu de l'État et renoncent à la violence de l'état de nature et s'en protège. L'État permet de protéger la société, il a pour but de faire régner l'ordre et la paix. Ainsi, l'être humain créé l'État pour être en sécurité.

« En vertu du pouvoir conféré par chaque individu dans l'État, il dispose de tant de puissance et de force assemblées en lui que, par la terreur qu'elles inspirent, il peut conformer la volonté de tous en vue de la paix à l'intérieur et de l'entraide face aux ennemis de l'étranger. »

Léviathan

1651

# B L'État pour apporter la liberté et la justice à la société

L'État est la structure qui permet d'apporter la liberté et la justice à la société.

En 1820, dans ses *Principes de la philosophie du droit*, Hegel présente l'État comme la plus haute des institutions. Selon lui, il permet de réaliser le plus haut degré de la liberté, il est « Dieu sur terre ». Hegel le présente comme l'arbitre des rivalités entre familles ou des luttes entre classes sociales. Il parle de la « classe universelle », les fonctionnaires, qui poursuivent une entreprise universelle : la justice, qui coïncide avec la liberté. L'État est même « au-dessus » de la famille et de la société civile parce que son droit (le droit public ou constitutionnel) est le plus élevé : c'est le droit qui permet aux individus d'acquérir la liberté et la justice.

# **Georg Wilhelm Friedrich Hegel**

« L'État est la réalité effective de la liberté concrète. »

Principes de la philosophie du droit

1820



INTERPRÉTATION

Les mots « effective » et « concrète » soulignent, chez Hegel, que l'État est bien plus qu'un concept. Étant défini par le droit (la Constitution), l'État est, comme toute réalité juridique, « liberté réalisée ». Le droit

privé, le droit des personnes, réalise aussi la liberté : c'est le cas dans la propriété qui réalise la liberté individuelle, ou encore celle du commerce et de l'échange dans la société civile. Il y a également un droit familial. Toutefois, le droit de l'État est au-dessus de tous les autres, parce qu'il garantit ce que nous appelons les libertés publiques, communes à tous les citoyens (aller et venir, penser et s'exprimer librement, pratiquer une religion).

L'État tend à protéger la société et à lui apporter la liberté, il est nécessaire pour dépasser la violence.

# Les rapports complexes entre société et État

L'État peut être facteur d'injustice, suscitant des révoltes individuelles ou sociales légitimes : il peut exercer une forme d'oppression sur la société et même se transformer en État totalitaire. Le libéralisme, ou « société ouverte », semble une solution pour empêcher que l'État prenne trop de pouvoir. On observe également le rejet de l'État par certaines sociétés.

# A L'État, une forme d'oppression sur la société

Alors qu'il peut apporter protection et liberté, l'État peut également être une source d'oppression. Pour lutter contre cette oppression, la séparation des pouvoirs est une solution.

Au fur et à mesure que les États se sont agrandis - passant de la cité grecque, par exemple, à l'Empire d'Alexandre le Grand, puis de César ou de Napoléon - ils sont devenus plus autoritaires, écrasants par rapport aux populations. Là où l'État n'est pas un empire, il cherche à le devenir (comme dans l'Allemagne nazie ou en Russie soviétique) et ses chefs deviennent des dictateurs.

#### **EXEMPLE**

George Orwell, dans son roman 1984, a même imaginé un système dont on ne connaît pas le chef, « Big Brother », mais auquel tous les individus sont soumis par la terreur.

### Friedrich Nietzsche

« L'État est le plus froid des monstres froids. »

Ainsi parlait Zarathoustra. Un livre pour tous et pour personne
1883-1885

Pour lutter contre un État oppressif, l'homme peut toutefois se rebeller.

#### ILLUSTRATION

# **Antigone**

Dans la tragédie antique *Antigone* de Sophocle, Antigone est une jeune fille révoltée contre la loi de la cité (c'est-à-dire l'État) représentée par son oncle Créon : ses deux frères s'étant entretués au cours d'une bataille pour le pouvoir, l'un d'eux a été privé de sépulture par Créon. Antigone veut l'enterrer religieusement. Dans cet exemple, Hegel voit le conflit du droit familial, représenté par Antigone, et du droit de l'État, représenté par Créon. Non seulement la jeune fille ne reconnaît pas le droit de l'État, mais elle invoque également des valeurs sacrées, légitimes pour Hegel parce qu'elles sont au-dessus de l'État lui-même.

La séparation des trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, vise à atténuer l'absolutisme de l'État et donc à atténuer les possibilités d'oppression. Montesquieu parle de distribution des pouvoirs dès 1748 dans *De l'esprit des lois*. Il écrit que « le pouvoir arrête le pouvoir » : cela sous-entend que le pouvoir doit être distribué car ainsi plusieurs pouvoirs s'affrontent et une balance peut être trouvée. L'indépendance de la justice est particulièrement importante afin que l'État reste un « État de droit » où un chef ne puisse plus dire, à l'instar de Louis XIV : « L'État, c'est moi », en monopolisant et en concentrant les pouvoirs entre ses mains.

#### **EXEMPLE**

En démocratie, le pouvoir appartient au peuple. Le pouvoir législatif ne peut être exercé par le gouvernement lui-même. Il suppose la représentation par un Parlement issu d'élections libres. Ce système de séparation des pouvoirs définit la démocratie par opposition à la dictature. La souveraineté populaire s'oppose ainsi à la souveraineté nationale, qui peut être représentée par un seul individu. La souveraineté (le principe du pouvoir) n'est pas le gouvernement.

# B L'État contre la société : le totalitarisme

L'oppression de l'État sur la société peut se transformer en véritable totalitarisme. L'État est alors contre la société humaine qu'il contrôle voire détruit.

Le pouvoir est alors dans les mains d'un seul dictateur. Tous les exemples d'États totalitaires dans l'histoire supposent l'acceptation d'une partie de la société. Cela s'explique car la tentation est grande pour les hommes de s'en remettre à la seule autorité de l'État, dont on a vu qu'elle les protège d'eux-mêmes en tant qu'êtres potentiellement violents.

#### **EXEMPLE**

Les historiens soulignent que si Hitler a légalement accédé au pouvoir dans l'Allemagne de 1933, c'est qu'il satisfaisait les désirs de revanche d'une « petite-bourgeoisie » ruinée par la grande crise de 1929 et aussi ceux d'un peuple « humilié » par la défaite de la Première Guerre mondiale.

L'État « totalitaire » est un État maximal qui concentre toute l'autorité au point de règlementer lui-même la société, l'économie et les libertés publiques. Ces dernières tendent à disparaître du fait du poids de la censure et de la police. Les juges eux-mêmes ne sont pas indépendants. Le totalitarisme rejette toute forme de contrat social et de contrôle du gouvernement par le peuple ou ses représentants.

Pour Hannah Arendt, qui a beaucoup étudié les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle, le totalitarisme est plus qu'un régime politique. Dans *Le Système totalitaire*, elle étudie deux formes de totalitarisme, l'Allemagne nazie et l'URSS stalinienne. Elle considère que le totalitarisme est un phénomène de « masses ». Pour elle, ces « masses » sont perdues, elles ont besoin d'un modèle et acceptent facilement les idéologies totalitaires.

« Le terme de masses s'applique seulement à des gens qui, soit du fait de leur seul nombre, soit par indifférence, soit pour ces deux raisons, ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée sur l'intérêt commun, qu'il s'agisse de partis politiques, de conseils municipaux, d'organisations professionnelles ou de syndicats. »

#### **Hannah Arendt**

Les Origines du totalitarisme © Le Seuil, coll. Points (1972), 1951

Le discours totalitaire est un discours qui plaît, c'est un discours qui repose sur des images fortes, sur la violence, il anime les foules. Un parti unique s'installe, et ce parti devient tout, les êtres humains n'existent que pour et à travers ce parti et son idéologie. Enfin, Hannah Arendt analyse la façon dont le parti totalitaire va supprimer les libertés, d'abord ce qu'elle appelle la liberté extérieure (les droits) puis ce qu'elle nomme la liberté intérieure (les idées, la pensée). Les sociétés totalitaires désignent des groupes humains comme étant des ennemis : ce sont souvent les intellectuels. Ainsi, dans les sociétés totalitaires, la population est complètement surveillée, elle vit dans la terreur, chacun a peur d'être dénoncé tandis que d'autres traquent les « ennemis du régime ». Pour Hannah Arendt, les régimes totalitaires mettent ainsi en place la déshumanisation des êtres humains.

# C La « société ouverte » pour lutter contre le pouvoir de l'État : le libéralisme

Le philosophe Karl Popper oppose au totalitarisme le concept de société ouverte, qui permet de lutter contre le pouvoir de l'État. Cette idée d'une société ouverte se rapproche du libéralisme tel qu'il a été pensé par le philosophe John Locke.

La société ouverte est la société « libérale » dans laquelle l'État ne joue qu'un rôle minimal, le rôle sécuritaire. Le libéralisme « anglo-saxon » dont parle John Locke valorise le commerce et le droit privé. Les individus, sujets de droit à part entière, ne peuvent que s'épanouir dans le « libre-échange » que

populariseront par la suite Jeremy Bentham et John Stuart Mill. Les nations s'épanouissent par le commerce, qui ne doit connaître aucune entrave. La société comme l'échange reposant sur un contrat, le droit privé suffit, l'État est à peine nécessaire, sauf sur le plan pénal, afin que les contrats et la sûreté individuelle soient respectés.

Pour les penseurs libéraux, le « contrat social » est la société elle-même. L'État n'est que le produit d'un contrat parmi d'autres (un « contrat de gouvernement ») et les gouvernants peuvent être révoqués par le peuple s'ils ne donnent pas satisfaction. L'État « libéral » est un État minimal qui assure la sécurité sans gêner le libre-échange qu'il favorise le plus possible.

### John Locke

« L'État, selon mes idées, est une société d'hommes instituée dans la seule vue de l'établissement, de la conservation et de l'avancement de leurs intérêts civils. »

Lettre sur la tolérance

1689

Comme son nom l'indique, le libéralisme préfère la liberté à la justice, ou plutôt il pense qu'elles peuvent coïncider, à condition que l'État remplisse exactement son rôle. La société ouverte et l'État peuvent, selon John Rawls dans sa *Théorie de la justice*, s'accommoder de certaines injustices et inégalités. Ainsi, une répartition inégalitaire des biens entre les individus est acceptable si les individus qui bénéficient du moins de biens dans ce modèle de société disposent tout de même de plus de biens que s'ils se trouvaient dans un autre modèle.

### **EXEMPLE**

L'État peut intervenir dans le domaine de la propriété individuelle (expropriation) mais seulement si c'est en faveur des individus défavorisés (intérêt général) et sans léser les autres.

Adam Smith est un autre philosophe qui défend le libéralisme. Pour lui, l'État ne doit pas intervenir dans l'économie, la justice se fait d'elle-même. Il estime qu'il existe un principe naturel de régulation qui aboutit à ce que les divers intérêts particuliers servent l'intérêt général : c'est la main invisible. L'idée est que la mise en concurrence permet une utilisation optimale des ressources disponibles ; les mobiles égoïstes des individus aboutissent ainsi à la meilleure utilisation possible des ressources à l'échelle de la société. Ceci est rendu possible par deux faits :

- la tendance qu'ont les individus à employer leur capital à faire valoir l'industrie nationale;
- la tendance qu'ils ont à diriger cette industrie de manière à lui faire acquérir la plus grande valeur possible.

« En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté ; et en dirigeant cette industrie de manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions. »

**Adam Smith** 

Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations -

1776

Le libéralisme est très critiqué et remis en question aujourd'hui, avec la crise. On lui reproche notamment de donner tous les pouvoirs au monde de la finance, devant lequel même les États



semblent impuissants, la gouvernance semblant s'être déplacée du politique au financier, et de l'État à l'international. La question de la monnaie, en particulier, gouverne les échanges entre les États eux-mêmes mais est gérée au niveau international.

#### **EXEMPLE**

La Banque centrale européenne (BCE) est indépendante des États européens. Elle fixe librement la création de la monnaie ainsi que les taux d'intérêt, avantageant ou désavantageant indirectement tel ou tel État (inflation) ce qui peut fragiliser la cohésion européenne comme on l'a vu au moment de la crise grecque (« Grexit »).

# D Des sociétés rejetant l'État

Il existe également des sociétés qui ont fait le choix de rejeter l'État. L'ethnologue Pierre Clastres en a notamment étudié certaines.

Dans son livre *La Société contre l'État*, l'ethnologue Pierre Clastres, ayant observé différentes « sociétés premières » d'Amazonie, affirme que ces sociétés n'ignorent pas l'État comme on l'a toujours pensé, mais le rejettent.

Ce sont des sociétés qui font le choix de se passer d'État.

### **Pierre Clastres**

« L'histoire des peuples sans histoire [c'est-à-dire géographiquement indépendantes et sans interaction] c'est [...] l'histoire de leur lutte contre l'État. »

### La Société contre l'État

© Éditions de Minuit, collection Critique, 1974



INTERPRÉTATION

Les « peuples sans histoire » correspondent à ce que Claude Lévi-Strauss appelle les « sociétés froides », qui se préservent de l'interaction avec d'autres, et par conséquent des conflits historiques. Il semblerait alors

que les sociétés continuant d'évoluer sans avoir d'État ne connaissent pas les mêmes troubles que les autres et sont plus heureuses (c'est l'un des sens que l'on peut donner à « sans histoire »).

Selon Pierre Clastres, les « sociétés premières » n'ont pas besoin de l'État comme juge ou arbitre de leurs conflits. Elles ont des chefs, mais elles les « contrôlent » afin qu'ils ne deviennent pas trop puissants et ne fondent des États. Les guerres elles-mêmes, internes ou extérieures, ont pour fonction d'éloigner le « spectre » de l'État.

En effet, en temps de paix, ces sociétés sont une sorte de « démocratie directe » où société et État se confondent : elles réalisent le rêve de Rousseau. Elles ne sont pas, précise Clastres, « sans État » ou anarchiques (sans ordre), car elles sont suffisamment organisées. Elles représentent ce que Marcel Mauss appelle le « fait social global », sans différenciation de classes ou de métiers, ou encore par la propriété.

Ces sociétés sont pacifiques tant que la forme de l'État ne s'impose pas comme une contrainte par rapport à la vie sociale elle-même. Elles entrent en guerre les unes contre les autres dans la mesure où elles

craignent que l'une d'entre elles leur impose le cadre de l'État et donc les opprime et les domine, en détruisant leur équilibre interne.

Les sociétés luttent contre l'État comme contre une menace, à la manière de quelqu'un qui se débat, se défend contre l'angoisse ou contre une maladie dont il pense qu'elle lui sera fatale.

#### **EXEMPLE**

Les « sociétés sans État » sont aujourd'hui extrêmement minoritaires et ne concernent guère que quelques groupes de « chasseurs-cueilleurs » d'Amazonie ou de Nouvelle-Guinée, ou encore le peuple Ayoreo du Paraguay, État où Pierre Clastres avait observé, vers 1970, les Indiens Guayaki, exemple de ce qu'il appelle une « société contre l'État ».